

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée des collèves : quoi de neuf ?

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

L'heure de la rentrée a sonné ! 21 000 collégiens reprennent le chemin des classes dans les 46 établissements publics et privés savoyards. L'occasion de faire un point de situation du programme de restructuration ou de modernisation des collèges. Gros plan également sur le nouveau bâtiment de l'Atelier culinaire départemental qui vient d'entrer en service. En charge de la restauration scolaire, de la rénovation des collèges mais aussi de l'entretien et de l'équipement, le Département travaille aux côtés des services de l'Éducation nationale pour offrir aux élèves un cadre d'enseignement optimal.

235 M€ pour le programme pluriannuel d'investissement des collèges

Depuis 2018 et jusqu'en 2028, le Département réalise un programme ambitieux de modernisation et de rénovation des collèges qui concerne 37 opérations et mobilise 235 M€ d'investissement. 3,4 M€ sont destinés à l'atelier culinaire départemental à Saint-Jean-de-Maurienne qui sera livré au printemps prochain. Le nouvel atelier culinaire départemental à Chambéry qui vient d'entrer en fonction fait quant à lui partie des 10 chantiers à ce jour terminés. Les 9 autres opérations livrées se situent à Bourg-Saint-Maurice, Yenne, Cognin, Val d'Arc, Aime-la-Plagne, Saint-Michel-de-Maurienne, Modane, Novalaise et Barby.

Pas ailleurs, 7 chantiers sont en cours et pour certains sur le point de s'achever. Voici les plus conséquents :

- **Le collège Joseph Fontanet à Frontenex** pour une restructuration complète des bâtiments. Les travaux ont démarré cet été pour une livraison prévue fin 2026.
Montant prévisionnel : 16,3 M€.
- **Le collège Le Bonrieu à Bozel** pour la finalisation de la restructuration et la rénovation thermique. Livraison en octobre 2024.
Montant prévisionnel : 4,8 M€
- **Le collège de Saint-Etienne-de-Cuines** pour des travaux de mise en accessibilité et l'agrandissement de la demi-pension. Livraison fin 2024.
Montant prévisionnel : 4,4 M€.
- **Le collège Joseph et Xavier de Maistre à Saint-Alban-Leyse** pour une restructuration partielle et des travaux de sobriété énergétique. Livraison septembre 2024.
Montant prévisionnel : 3,7 M€
- **Le collège Garibaldi à Aix-les-Bains** pour une restructuration du pôle sciences, de la salle polyvalente, du hall d'entrée et des sanitaires. Livraison septembre 2024. Montant prévisionnel : 2,6 M€

REPÈRES

- 38 collèges publics
- 8 collèges privés
- 21 000 collégiens
- 15 000 élèves
½ pensionnaires et internes
- Près de 2 millions de repas servis chaque année
- 235 M€ d'investissement mobilisés depuis 2018 et sur 10 ans pour la restructuration et la construction de collèges
- 9 M€ pour la construction du nouvel atelier culinaire départemental
- 7,1 M€ de travaux de maintenance en 2024
- 7 M€ votés en 2024 au titre des dotations et subventions de fonctionnement.
- 4 M€ pour améliorer la desserte cyclable des collèges dans le cadre du Plan vélo dont 405 000 € en 2024.

À venir : la restructuration du collège de Bissy à Chambéry.

Ce projet fait partie des **4 opérations en étude de conception et de concours de maîtrise d'œuvre**. L'établissement construit en 1969 n'a pas connu de travaux d'envergure en dehors de la rénovation des façades et de la mise en accessibilité entre 2003 et 2006. Les locaux qui accueillent, cette rentrée, 368 élèves vont ainsi faire l'objet d'une grande restructuration dont :

- la mise à niveau fonctionnelle et pédagogique de l'établissement, notamment au niveau des salles de sciences et de la demi-pension ;
- la construction d'une salle polyvalente ;
- l'amélioration globale des performances énergétiques de l'ensemble des bâtiments ;
- la rénovation intérieure des locaux ;
- la désimperméabilisation de la cour.

Ces travaux seront réalisés par phase et nécessiteront la mise en place d'espaces modulaires. En parallèle, une nouvelle liaison piétons/cycles sera créée entre l'avenue du général Cartier et le square des Fontanettes.

Début du chantier à l'été 2025 pour une livraison prévue en septembre 2028.

Montant prévisionnel : 13,5 M€.



Vue architecte du projet de réhabilitation du collège de Bissy ©Patey architectes

Enfin, **7,1 M€ de travaux de maintenance** sont programmés en 2024, un record depuis 10 ans ! 39 % de cette enveloppe budgétaire, soit 2,8 M€, sont consacrés au développement durable : depuis la sobriété énergétique des bâtiments jusqu'au plan vélos des collèges qui a lui seul représente 405 000 € d'aménagements cette année.

6 centrales photovoltaïques en service sur les toitures des collèges

Depuis 2022, le Département a équipé 6 de ses collèges de panneaux photovoltaïques en toiture et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Dans le cadre de son Plan climat, il se mobilise pour développer la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique, réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre de son patrimoine bâti mais aussi palier à l'augmentation du prix de l'électricité. **D'ici 2030, ces installations lui permettront de baisser de 10% sa facture électrique.**

À **Beaufort, Saint-Jean-de-Maurienne, Grésy-sur-Aix, Entrelacs, les Échelles, Ugine et Saint-Jean-de-Maurienne**, les collèges consomment désormais une partie de l'électricité qu'ils produisent eux-mêmes et le Département revend le surplus à un fournisseur d'énergie. À ce jour, **2 565 m²** de panneaux photovoltaïques sont installés, pour une production totale de près de **600 Mwh/an** soit la consommation annuelle d'électricité de 70 foyers. Des panneaux pédagogiques à destination des collégiens, indiquant la production d'électricité journalière et cumulée, sont positionnés dans les halls d'accueil de chaque établissement concerné. Des études sont en cours pour équiper d'autres collèges. Les établissements qui seront entièrement restructurés intégreront, quant à eux, automatiquement des installations solaires dans le cadre de leur programme de travaux. Ce dispositif représente à l'heure actuelle, pour la collectivité, un investissement de 800 000 € et à terme plus de 4 M€.

Le chiffre en + : chaque centrale couvre environ 50 % des besoins annuel en électricité du collège équipé.

Le nouvel atelier culinaire départemental à Chambéry fait aussi sa rentrée !

Lancé en juin 2022, le chantier du nouvel Atelier culinaire départemental est terminé. Le bâtiment flambant neuf et ultra-fonctionnel est en service depuis quelques jours. Les 15 agents ont quitté leurs locaux de 400 m² situé chemin de la Moutarde à Chambéry, au rez-de-chaussée de l'ancien internat du lycée Vaugelas, pour s'installer dans cette cuisine mutualisée XXL implantée sur 1 800 m² à Bissy, rue Paul Girod.

La structure dessert les 11 collèges qui étaient déjà livrés jusqu'à présent, puis elle élargira progressivement ses services à raison de 3 collèges supplémentaires chaque année jusqu'en septembre 2027. 20 collèges feront alors partie de l'aventure, sur les territoires de Grand Chambéry, Grand Lac, Avant-pays savoyard et Cœur de Savoie. L'équipe sera renforcée pour préparer et livrer 6 500 repas contre 3 000 aujourd'hui.

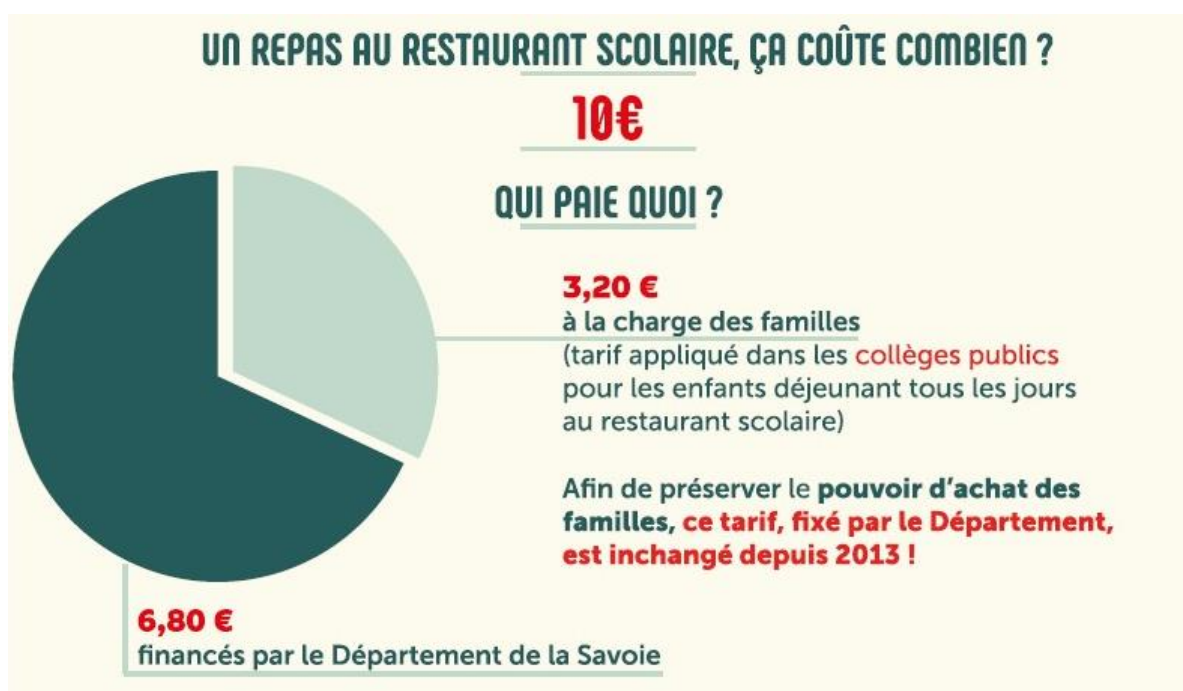
Coût de l'opération : 9,5 M€ dont une participation de l'État à hauteur de 1 M€.

Restauration scolaire : le Département met les petits plats dans les grands

Des produits frais, de saison, locaux et bio, voilà la recette d'une alimentation de qualité ! À travers sa démarche « **Circuits courts et alimentation** » qui rassemble de nombreux acteurs et producteurs en Savoie et conformément à **la loi EGALIM**, le Département met les bouchées doubles pour mitonner des repas sains, savoureux et à grande échelle tout en respectant l'environnement. L'Atelier culinaire départemental et ses 11 restaurants scolaires satellites sont ainsi depuis 2020 labélisés Ecocert « En cuisine ».

Quelques chiffres clefs :

- **2 millions** de repas servis chaque année
- **34 %** de produits issus de l'agriculture locale et **49 %** de produits bio utilisés par l'atelier culinaire départemental pour préparer les repas (respectivement **23 %** et **24 %** pour les établissements équipés de leur propre cuisine).
- **33 %** de déchets alimentaires en moins enregistrés lors des pesées effectuées entre novembre 2021 et avril 2022 dans 11 collèges grâce notamment à un service individualisé, ajusté à l'appétit et aux goûts de chaque collégien.
- 3,20€ c'est la participation demandée aux familles pour chaque repas sur un prix de revient de 10 €.



Nouveau ! Le premier self-collaboratif en Savoie ouvre ses portes cette rentrée au collège de Grésy-sur-Aix.

Le Département expérimente la présentation en îlot qui redonne de l'autonomie au collégien en l'invitant à être acteur de son repas. Les élèves se servent de tout selon leur goût et leur appétit. La règle : finir son assiette ! Testés dans plusieurs départements, ce dispositif permet de réduire le gaspillage alimentaire et de responsabiliser les collégiens. Autre avantage : l'assiette unique permet moins de vaisselle donc moins d'utilisation d'eau.

Carte OKAY Savoie : le Département offre 100 € par an à chaque collégien

Depuis la rentrée scolaire 2023, le Département met à la disposition de l'ensemble des collégiens savoyards la carte OKAY Savoie. Valable de la 6^e à la 3^e, elle donne chaque année accès à un porte-monnaie numérique doté de 100 €. Ce crédit est utilisable auprès de 560 partenaires en Savoie qui proposent des activités sportives, culturelles et de loisirs. 18 300 collégiens soient 88 % des effectifs se sont inscrits et profitent pleinement de cette carte et de ses avantages. 12 collèges utilisent aussi l'outil pour accéder à la cantine scolaire.

Comment ça marche ?

Le jeune fait une demande de carte sur le site dédié okay.savoie.fr et la conservera durant toute sa scolarité au collège soit 400 € offerts par le Département de la 6^e à la 3^e. Chaque début d'année scolaire, la carte est créditée de 100 € par le Département ; le collégien et son représentant légal en sont informés depuis leur espace personnel sur l'ENT. Le crédit en cours est utilisable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Enfin, la carte est également accessible en version dématérialisée depuis l'application OKAY Savoie téléchargeable gratuitement sur Google Play et l'App Store. Les partenaires et leurs offres sont recensés sur cette application ainsi que sur okay.savoie.fr

Nouveau ! À compter de cette rentrée 2024, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Savoie ajoute 30 € au porte-monnaie des collégiens qui font partie d'une famille de 3 enfants ou plus. Ce bonus est à demander sur okay.savoie.fr

Suppléments sport et culture au programme des collégiens !

Le Département se mobilise en faveur de la pratique sportive et culturelle pour tous les collégiens :

✓ 5 plans sport pour faire le plein de sensations !

Le Département reconduit du 5 septembre au 4 octobre le **Plan montagne** proposé aux élèves de 6^e. 34 collèges publics et privés, 149 classes soit un peu plus de 3 800 élèves, participent à cette édition et profitent d'une nuit dans l'un des 16 refuges partenaires en Savoie dont 2 nouveaux situés à Naves et Termignon.

Aviron, canoë-kayak et voile, le **Plan nautique** rassemble chaque année plus de 15 collèges et 1 500 élèves lors des sessions programmées au printemps et à l'automne. L'occasion de profiter d'une journée en pleine nature et, pour certains, de s'adonner pour la première fois à une activité nautique.

- Plus de 18 000 collégiens ont déjà fait leur demande de carte
- 560 partenaires dans l'aventure, à découvrir sur okay.savoie.fr

Les **Plans ski alpin et nordique** qui couvrent la saison hivernale sont également reconduits ; les inscriptions des collèges interviennent, comme chaque année, à partir du mois d'octobre.

Le Département propose, pour la 2^e année, un **Plan course d'orientation**, en partenariat avec le Comité Départemental de Course d'Orientation de la Savoie. Ce dispositif qui vise à encourager et favoriser la pratique a été très bien accueilli au sein de la communauté éducative. Celle-ci bénéficie, en prime, d'un espace collaboratif en ligne dédié à cette activité.

✓ **EPS : 632 000 € en 2024 pour aller toujours plus loin !**

Le Département participe activement à la bonne organisation des cours d'éducation physique et sportive en contribuant au financement des transports, de l'encadrement et du petit matériel. Il reste attentif aux besoins des établissements et des sportifs en herbe pour leur offrir les meilleures conditions de pratique !

✓ **180 000 € d'aides annuelles aux sections sportives en collège**

Mises en place par l'Éducation nationale avec le soutien financier du Département, ces sections permettent de **concilier sa scolarité et une pratique sportive intense grâce à un emploi du temps aménagé et des entraînements spécifiques**. Aviron, canoë-kayak, escalade, football, handball, judo, rugby, ski et volleyball, hockey sur glace, le Département accompagne 23 sections dans 18 collèges (dont une nouvelle section cyclisme sur route au collège Notre-Dame-de-Rocher à Chambéry) offrant, chaque année, la possibilité à 1 000 collégiens savoyards de s'épanouir grâce au sport. De quoi susciter des vocations et faire pousser des graines de champion !

✓ **Quand l'art s'invite au collège !**

Le Département multiplie les actions culturelles dans les collèges. Sur l'année scolaire 2023-2024, près de **9 400 élèves** ont participé à un ou plusieurs dispositifs : collège au cinéma, dose le son, projets d'enseignement artistique, élèves au concert, classe à horaire aménagé musique, résidence d'artistes au collège, accueil au Centre artistique départemental de Montmélian.

Zoom sur 2 de ces dispositifs :

Le dispositif "Artistes au collège" fait sa rentrée dans les **18 collèges** qui accueilleront cette nouvelle édition. **2 226 collégiens** bénéficieront de ce dispositif d'éducation artistique et culturel, piloté et financé par le Département, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Éducation nationale.

Objectif : lutter contre les inégalités sociales et territoriales et contribuer à l'épanouissement des élèves en les associant à une démarche de création en

lien direct avec des artistes locaux. Chaque projet artistique mis en place est unique.

Des spectacles en fabrication au Centre artistique départemental à Montmélian. Issu d'un partenariat entre le Département et la ville, cet équipement est un lieu de travail et d'échanges pour les artistes savoyards. Musiciens, comédiens, danseurs, circassiens... cette année, **14 compagnies artistiques** seront accueillies et **12 chantiers-spectacles** seront organisés, ouverts aux scolaires.

Objectif : sensibiliser les collégiens aux différentes pratiques artistiques et culturelles et découvrir la construction d'un spectacle en échangeant avec des équipes artistiques et techniques.

Le Conseil départemental des jeunes recrute !

Créé en 1989, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) de la Savoie propose chaque année à des collégiens de 5^e de vivre une aventure humaine et citoyenne !

Tous les collégiens et collégiennes **en classe de 5^e** sont invité(e)s à tenter leur chance pour intégrer cette instance afin de représenter leur territoire, leur collège, leurs camarades et plus généralement la jeune génération. Objectif : exprimer leurs idées et impulser des projets sur leur territoire. Durant leur mandat qui s'étale sur une année scolaire, les conseillers jeunes sont notamment accompagnés par des élus départementaux. Ils se réunissent un **mercredi par mois** pour travailler sur **un thème d'actualité** de leur choix. Le mandat 2023-2024 a ainsi porté sur la citoyenneté. Le précédent, sur le thème des valeurs de l'olympisme, a permis la réalisation de 36 projets, financés par le Département, dans les collèges de Savoie et les structures jeunesse.

Les élections pour constituer la 31^e promotion du CDJ auront lieu dans les collèges **d'ici aux vacances d'automne** selon des modalités propres à chaque établissement.